

ACTION URGENTE

L'ENQUÊTE CONTRE DEUX MILITANT·E·S EST CLOSE

Le 19 mai, les autorités polonaises ont classé l'enquête ouverte en juin 2020 contre une militante et un militant pour « vol avec et sans effraction », en relation avec une campagne d'affichage accusant le gouvernement de manipuler les chiffres du COVID-19. Le parquet a confirmé que ces deux militant·e·s n'ont pas commis les faits dont on les accusait et a abandonné les charges retenues contre eux.

AUCUNE ACTION COMPLÉMENTAIRE N'EST REQUISE. UN GRAND MERCI À TOUTES LES PERSONNES QUI ONT ENVOYÉ DES APPELS.

Le 19 mai, les autorités polonaises ont classé l'enquête lancée contre deux militant·e·s en relation avec une campagne d'affichage accusant le gouvernement de manipuler les chiffres du COVID-19. Le parquet a confirmé qu'ils n'ont pas commis les faits dont on les accusait et a abandonné les charges retenues contre eux.

Ces deux personnes ont été arrêtées en juin 2020 dans le cadre d'une enquête ouverte sur le remplacement de publicités posées dans des panneaux publicitaires d'Abribus par des affiches les 29 et 30 mai 2020. Sur ces affiches, le gouvernement était accusé de manipuler les statistiques sur la pandémie de COVID-19. Elles comportaient une représentation du ministre de la Santé habillé en chevalier de l'ordre de Malte tenant une pancarte indiquant « l'Évangile selon Łukasz Sz. », et dressant une liste d'autres allégations le visant.

Les deux militant·e·s ont été inculpés de « vol avec et sans effraction » au titre de l'article 279.1 du Code pénal, une infraction passible d'un à 10 ans de prison.

Amnesty International avait déploré que ces poursuites soient sans fondement et qu'elles soient utilisées pour punir ces deux personnes en raison de leurs critiques à l'égard des autorités, comme dans de nombreux cas de harcèlement visant des manifestant·e·s et des militant·e·s relevés par l'organisation depuis 2017 en Pologne.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Les noms sont tenus secrets à la demande des deux militant·e·s. Anna (elle) et un autre militant (il).

CECI EST LA DERNIÈRE MISE À JOUR DE L'AU 97/20

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/fr/documents/eur37/2513/2020/fr/>

